

### **Contexte général, international et national :**

Au SNES et à la FSU, nous portons et devons continuer de porter des valeurs de paix et de justice, dans un contexte de délitement des relations internationales qui ont tourné à la guerre depuis des mois, des années même. Le conflit en Ukraine s'enlise en une confrontation de très longue durée; les victimes y compris civiles sont nombreuses et les destructions d'infrastructures conséquentes. Dans le même temps, le Moyen-Orient est à feu et à sang: Israël poursuit son entreprise d'annexion de la Cisjordanie et du Sud Liban dans la quasi indifférence de la communauté internationale, après avoir détruit Gaza, tué et affamé sa population. Israël encore s'attaque violemment aux flottilles humanitaires, brutalise, terrorise et torture les militant.es qui entendent venir au secours des populations palestiniennes.

La guerre qu'Israël et les Etats-Unis ont unilatéralement déclarée à l'Iran a des retentissements dans l'ensemble de la région, encore aujourd'hui, alors que l'on parle depuis des semaines d'un accord de paix qui tarde à se concrétiser.

Par delà les trop nombreuses victimes, ce qui se joue entame gravement notre avenir et à plus d'un titre. Ce sont d'abord les conséquences économiques que les guerres induisent, en ce qu'elles conduisent les gouvernements à réorienter les économies en direction d'une économie de guerre, au détriment des investissements d'avenir ( la santé, l'école, la transition énergétique etc...). C'est aussi l'inflation et la perte de pouvoir d'achat que les citoyen.nes doivent supporter, du fait de l'explosion du prix des hydrocarbures par exemple, le ralentissement de l'économie et l'augmentation inquiétante du taux de chômage.

En France, le président Macron adopte le discours belliciste qu'il affectionne et y trouve un prétexte pour réorienter les efforts budgétaires vers l'armée et l'armement, aux dépens des services publics, déjà malmenés depuis 9 ans... Avec le gouvernement, ils pensent des dispositifs divers visant à installer une culture militaire dans la jeunesse et réactualisent le service militaire à travers le projet de service volontaire. Le ministre de l'Education nationale a ainsi apporté son soutien à la proposition de loi Modem du député Blanchet. Adoptée en première lecture le 26 mars dernier, celle-ci vise à instituer un « enseignement à la défense » avec un horaire dédié. Le SNES-FSU continuera de dénoncer l'entrisme de l'armée dans les établissements scolaires et de s'opposer à toute forme d'embrigadement de la jeunesse. Le SNES-FSU Poitiers appelle à s'opposer en CA, lors de sa consultation obligatoire, à la création comme au maintien des classes-défense dans les EPLE.

Dans ce contexte de guerres, on voit accéder au pouvoir des gouvernements autoritaires et se développer une internationale réactionnaire et d'extrême-droite qui s'attaque aux fondements de la démocratie. La situation de la France doit nous alerter qui connaîtra prochainement des élections présidentielles. Les élections municipales récentes ont vu un niveau exceptionnel et préoccupant de l'abstention. Elles ont vu le RN et la droite réactionnaire conquérir des municipalités où immédiatement le droit syndical a été mis en cause ( on pense à Carcassonne par exemple), la culture attaquée ... Alors même si la transposition du local au national n'est pas pertinente, la politique menée pas le camp macroniste aujourd'hui ( que l'on songe aux mesurette sur le prix de l'essence et à la volonté assumée de ne pas toucher aux super-profits) , l'éclatement du paysage politique de la gauche et enfin le désarroi des laissés-pour-compte pourraient nourrir le vote en faveur de l'extrême-droite. Et elle peut compter sur la complicité des médias, sur la complaisance voire l'appui des grands patrons comme l'ont montré divers épisodes récents de la vie politique française. La bataille idéologique qui s'est jouée lors du festival de Cannes pourrait nous rassurer sur la capacité de certains milieux à résister aux idées fascistes et à celles et ceux qui les portent mais ces dernier.es n'hésitent même plus à brandir la menace de listes noires... Plus que jamais nous devons informer nos collègues et nos concitoyen.nes pour mobiliser contre la supercherie du RN quand il s'agit de retraites, de répartition des richesses, de droits des personnes, des services

publics, d'école...Les crises économiques, sociales, écologiques que nous connaissons sont inscrites dans le capitalisme, y compris les guerres qu'il suscite, dans sa logique de prédation. Une autre politique fondée sur un principe de justice sociale et environnementale doit s'incarner et gagner demain.

Le SNES doit faire des retraites un sujet central de la campagne de la présidentielle de 2027.

### **Fonction publique :**

Condamnée à des cures d'austérité depuis trop longtemps, la Fonction publique et ses agent.es subissent encore des reculs de leurs droits et une remise en cause de la carrière et du statut. On pense ici au développement exponentiel de la contractualisation voulue par la LTFP. On pense encore au 90 % de salaire en cas d'arrêt maladie et le gouvernement envisage toujours de remettre en cause un certain nombre d'autorisations spéciales d'absence. Mais le plus grand mal vient sans doute de l'obstination à ne pas revoir les salaires des agent.es de la fonction publique. Dans un contexte de forte inflation et alors que le point d'indice est gelé depuis trop longtemps, alors qu'il est prévu d'augmenter mécaniquement le SMIC de 2 %, il y a bien là une mesure vexatoire. Pour bon nombre de catégories C et même pour les futur.es élèves fonctionnaires recruté.es au niveau du L3, il faudra le versement d'une indemnité pour compenser la faiblesse de la rémunération au regard du niveau du SMIC. AED, AESH, non titulaires sont elles et eux aussi les travailleur.ses pauvres de l'éducation nationale.

La situation n'a que trop duré et il devient urgent de construire une mobilisation forte à la rentrée pour réaffirmer nos revendications en matière de carrière et salaires. Le 4 pages de la FSU publié récemment peut être un très bon outil de mobilisation et d'information. Les sollicitations constantes auxquelles le s3 fait face- qu'il s'agisse de problèmes financiers posés par l'absence de subrogation pour les non titulaires , de difficultés à accéder à un service complet pour les AED, de déception pour le ou la collègue qui n'accède pas à la classe exceptionnelle et donc à une rémunération digne de son travail- tout ceci nous donne à penser que le SNES doit s'emparer de la question avec détermination et impulser la bataille avec les autres organisations syndicales à la rentrée 2026.

### **Education :**

Cette bataille doit s'articuler avec celle des moyens qui vont encore cruellement nous manquer à la rentrée. Des équipes ont su se mobiliser pour dénoncer la saignée qu'elles subissaient. Il faut poursuivre ce combat et dès la rentrée, rester vigilant.es et combatif.ves en soutien aux mobilisations locales. Les discussions autour du budget 2027 arriveront vite et on imagine aisément ce qu'elles seront au vu de l'obsession pour la dette de la part du gouvernement Lecornu qui n'hésite même plus à « plumer » davantage encore certains secteurs ( la recherche par exemple..) en cours de mandature. Le SNES-FSU doit combattre la résignation qui parfois gagne les esprits et exiger un financement de l'école publique à la hauteur des enjeux de formation et d'émancipation de la jeunesse. Nous devons dénoncer les logiques de redéploiement à tout niveau : agent.es de laboratoires, AED, AESH , administratif.ves et même chef.fes d'établissement etc.

Les conditions de travail des personnels vont se dégrader encore avec la multiplication des compléments de service. Les vies scolaires sont exsangues et ce sont encore 12 ETP que nous perdons à la rentrée ; pour certains établissements, des questions majeures de sécurité des internats ou autre commencent sérieusement à se poser. Si les AED ne se sont pas emparés comme nous l'aurions souhaité de la journée de mobilisation du 2 juin, il faut souligner que certaines vies scolaires ont été complètement fermées malgré tout. La perte de la journée de salaire, le risque de voir son contrat non renouvelé au moment où la question se pose peuvent être aussi pour beaucoup dans ce positionnement à l'égard de la grève. Car nul doute que les AED partagent pleinement les revendications que nous portons pour elles et eux qui sont par ailleurs soumis.es trop souvent à des pressions diverses.

Pour les AESH, le tableau n'est guère plus réjouissant avec la mise en place des PAS qui, au passage, se fait en prenant sur les moyens d'enseignement du premier degré surtout. Au regard de la dégradation de l'encadrement que ces dispositifs provoquent par la mutualisation accrue, au regard

de la dégradation des conditions d'exercice des AESH, le SNES doit combattre ces PAS et demander leur disparition en s'appuyant sur le vote en contre à leur généralisation de la part de l'Assemblée nationale. Le SNES Poitiers s'engage dans la journée du 9 juin prochain qui doit permettre de faire connaître nos mandats en matière d'école inclusive et surtout de réaffirmer l'urgence à reconnaître un statut de catégorie B aux AESH, à revaloriser leur salaire et leur garantir des conditions satisfaisantes d'exercice de leurs missions.

Arguant du recul démographique qui nous attend jusqu'en 2035- soit 1,7 millions d'élèves en moins sur les 10 ans à venir (et l'académie de Poitiers est parmi les académies qui perdront le plus d'élèves)- le ministre de l'Education nationale a lancé une expérimentation sur la construction de la carte scolaire. 18 départements sont concernés dont la Charente ; de quoi nous inquiéter quand on sait que le DASEN de Charente a déjà eu son portrait dans des publications nationales pour les expérimentations qu'il ose mener, l'entrée de l'école dans le collège ( école du socle) étant parmi ses préférées! Parce que ce recul démographique est indéniable, que la question du maillage territorial est un principe fondamental de même que la défense des droits des personnels que nous représentons, nous devons réfléchir aux arguments à opposer à une logique simpliste qui consisterait à fermer écoles, collèges et demain les lycées. Le SNES Poitiers réitère sa demande d'une réflexion syndicale commune, au niveau national, des départements concernés par l'expérimentation.

L'exemple du dispositif « 800 collèges » montre que la question des moyens est ignorée, méprisée par ce gouvernement qui préfère incriminer les pratiques des enseignant.es pour mieux les cadrer, les prescrire. Le problème étant que la mise en place de ces dispositifs devrait appeler une réponse collective, difficile à construire comme nous le voyons avec les collèges de notre académie concernés par ce « plan 800 collèges ».

Le SNES-FSU salue le travail des parlementaires sur le scandale des violences psychologiques, sexuelles et physiques et le vote unanime de la loi dite « post Bétharram » pour préserver la santé et l'intégrité des enfants au sein de l'école. Le SNES-FSU s'engage à porter l'application de ce texte en continuant de lutter contre toutes les formes de violence à l'école.

Un point sur l'épisode caniculaire de la semaine précédente. Tout montre ici l'urgence à investir de manière conséquente dans la rénovation du bâti scolaire et à plus long terme encore à opérer la transition écologique. La campagne de relevé de températures lancée par le SNES-FSU a été bien accueillie par les collègues et a permis d'objectiver des niveaux de températures qui auraient du conduire nos décideurs à des mesures fortes d'aménagement autres que les mesurette qui avaient été prévues. Le nombre de malaises qui nous est remonté, le nombre de RSST plaident pour la demande d'aménagement que nous avons formulée auprès du recteur, sans succès toutefois. Nous avons communiqué et devons sans doute le faire encore en pareilles circonstances pour que les collègues puissent localement faire valoir leurs droits en matière de santé.

La vigilance sera de mise en période d'examens- vigilance sur laquelle les élèves du bac professionnel n'ont pas pu vraiment compter. Cette période d'examens risque d'être éprouvante encore au vu du caractère tardif des épreuves, des corrections cumulées pour certain.es correcteurs et correctrices. Le SNES Poitiers s'engage à demander un bilan précis de cette session d'examen aux autorités académiques en sollicitant un GT avec la DEC, GT qui est régulièrement accordé dans d'autres académies.

### **Accompagnement des collègues : entrée dans le métier, carrières et mobilité, PSC :**

Les militant.es du S3 de Poitiers ont répondu présent.es durant toute la période de l'intra, y compris pendant les vacances de printemps , pour accompagner les collègues dans leur projet de mutation intra. Les visio rencontrent chaque année un succès grandissant ; les permanencier.es gèrent des appels et des courriels de plus en plus nombreux. Le 11 juin les résultats tomberont et débiteront alors la période des recours puis les bilatérales. Les collègues savent l'expertise du SNES-FSU dans ce domaine. Cette confiance doit pouvoir se traduire dans le vote prochain pour nos listes aux élections professionnelles.

De même la campagne des promotions est lancée et l'information, l'accompagnement sont assurés par les militant.es de ce secteur. Devant l'amertume qui saisit souvent les « recalé.es » des promotions, il importe de faire connaître nos revendications en matière de revalorisation des carrières et en particulier nos mandats en ce qui concerne la classe exceptionnelle.

Une mobilisation exceptionnelle de nos militant.es doit se prévoir pour l'accompagnement puis l'accueil des futur.es lauréat.es de concours dont les conditions d'affectation manquent encore de clarté et de bienveillance. Les militant.es du SNES Poitiers se rendront disponibles jusque tard en juillet pour faciliter l'entrée dans le métier de ces collègues en les accompagnant dans la formulation de leurs vœux et dans la mesure du possible, en les mettant en contact avec les tuteurs et tutrices chaque fois que possible.

Sur la réforme de la PSC, la MGEN n'a pas été au rendez-vous, pas plus que le Ministère-employeur, et les communications ont parfois manqué de transparence et de sincérité. La communication du SNES à tous les niveaux a été bienvenue. Il apparaît pourtant utile de poursuivre le travail d'explication du sens de la prévoyance en général et de l'importance du contrat collectif de prévoyance, que beaucoup de collègues ont ignoré jusqu'ici. Le SNES rappelle avec la FSU son opposition à cette réforme et en particulier au découplage santé/prévoyance.

#### **Actions :**

- Le SNES Poitiers appelle à un rassemblement le 5 juin entre 12h30 et 14h devant le rectorat contre les suppressions de postes d'enseignant.es et de moyens AED.
- Le SNES Poitiers s'engage à assurer la réussite de la journée du 9 juin prochain pour le salaire et un statut des AESH, pour des moyens en faveur de l'école inclusive .
- Le SNES appelle à rejoindre la manifestation régionale pour la Palestine le samedi 13 juin à Niort à 10h Place de la Brèche.
- Le SNES Poitiers appelle les collègues à rejoindre la marche contre le racisme le 21 juin prochain là où elle se tiendra.
- Le SNES apporte son soutien aux manifestations qui se tiendront pour défendre les droits des personnes LGBTQIA+ au cours de ce mois des fiertés.
- Le SNES Poitiers considère qu'il est urgent d'engager une vaste campagne d'information pour réclamer des moyens en faveur de l'école publique, une revalorisation des salaires des personnels de l'EN, cette campagne devant déboucher sur une mobilisation, appuyée sur un plan d'action, en septembre 2026.
- Le SNES Poitiers s'engage à mener dès maintenant la campagne des élections professionnelles et organisera son activité de rentrée en fonction de ces élections: visio d'accueil des stagiaires, visio TZR, non titulaires etc., formation syndicale..
- Le SNES Poitiers appelle à signer la pétition «défenseur des droits : une nomination déterminante pour les droits et liberté » .

Texte voté à l'unanimité des 33 présent.es